



TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour la
Coordination pédagogique et technique du projet de formation et de
certification en Java SE 8 de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de
Tunis

1. **CONTEXTE DE L'ACTION**
2. **OBJECTIFS DE LA MISSION.....**
3. **BENEFICIAIRE DE LA MISSION**
4. **TACHES A REALISER.....**
5. **LIVRABLES.....**
6. **DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION.....**
7. **QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT**
8. **PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT**
9. **MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT.....**
10. **CONFLITS D'INTERET.....**
11. **CONFIDENTIALITE**

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a engagé un Programme Intégré de Certification des Compétences pour l'Emploi (PRICE) au profit de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis.

Dans le cadre de ce projet, l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique du projet de formation et certification en Java SE 8.

Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis : www.ensit.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis ;
- Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages).

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : helabelkhiriaayadi@gmail.com et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le 02/12/2019 à 12heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

«Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la coordination du projet de certification Java SE 8 Projet PAQ-PRICE/Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis»

*Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C),
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis, Avenue Taha Hussein, Tunisie*

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

L'objectif général de cette mission est un renforcement des connaissances et des compétences relatives à la programmation Java 8, en particulier les nouveautés et les améliorations des API du langage par rapport aux versions précédentes, en faveur des enseignants du département Génie Informatique. Ces enseignants, une fois certifiés Java SE Programmer I (1Z0-808) et Java SE Programmer II (1Z0-809), vont assurer par la suite le transfert des connaissances et des compétences en

faveur des élèves ingénieurs en informatique ce qui va permettre à ces derniers de se distinguer en acquérant la certification Java SE Programmer I (1Z0-808). Celle-ci va leur permettre de certifier leur maîtrise du langage Java et par la suite améliorer leur employabilité aussi bien sur le marché de l'emploi national qu'international.

Plus concrètement, la formation certifiant en Java SE 8 va donner aux étudiants, qui seront préparés à la certification par leurs enseignants formés et certifiés par cette action, des compétences et des connaissances qui leur permettront une meilleure employabilité.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

Des enseignants et des étudiants du département informatique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis. En effet, des enseignants suivront les sessions de formation et de certification Java SE Programmer I (1Z0-808) et Java SE Programmer II (1Z0-809). Ensuite, les enseignants certifiés vont transmettre aux étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis les connaissances acquises et les étudiants formés passeront par la suite des sessions de certification en Java SE 8 Programmer I(1Z0-808).

4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis, et en collaboration avec le Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis.

- Elaborer un plan de mise en œuvre du projet ;
- Définir le profil de compétences des enseignants candidats à devenir formateurs selon les exigences du projet ;
- Organiser la mise en œuvre des activités de formation et certification programmées au profit des enseignants et des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis :
 - Formation des enseignants pour passer l'examen de certification Java SE Programmer I (1Z0-808),
 - Certification des enseignants en Java SE Programmer I (1Z0-808),
 - Certification des étudiants en Java SE Programmer I (1Z0-808)
 - Certification des enseignants Java SE Programmer II (1Z0-809),
 - Certification des étudiants en Java SE Programmer I (1Z0-808).

- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis et au Coordinateur du Projet PAQ-4C de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. Livrables

- 1) Formation de 4 enseignants en Java SE Programmer I (1Z0-808) avec au moins deux enseignants certifiés
- 2) Certification de 18 candidats, enseignants et étudiants, en Java SE Programmer I (1Z0-808)
- 3) Formation de 4 enseignants en Java SE Programmer II (1Z0-809) avec au moins deux enseignants certifiés
- 4) Certification de 18 candidats, 4 enseignants en Java SE Programmer II (1Z0-809) et 14 étudiants en Java SE Programmer I (1Z0-808)
- 5) Rapports d'avancement au terme de chaque action.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis et le comité de suivi du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis et à son centre 4C en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis et à son centre 4C devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation des enseignants sera dispensée aux locaux de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis dans une salle équipée d'ordinateurs.

Le consultant assurera l'organisation (logistique + documentation + vouchers) des sessions de certification aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants.

Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis.

La mission se déroulera tout le long des deux années de l'exécution du projet PAQ-4C de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis après concertation avec l'expert concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Peuvent participer à cette consultation les consultants (organismes de formation et d'expertise) ayant :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de formation et de certification Java SE 8 Programmer
- Disposant de la certification Java SE 8 Programmer pour le consultant chargé de la formation
- Une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires ;
- Avoir la maîtrise des outils informatiques (word, excel, powerpoint, etc.).

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives
- Références récentes et pertinentes en missions similaires
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.
- Copies de la certification Oracle Professional Java SE 8 Programmer des experts qui vont intervenir dans cette action.

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation (personne(s) physique(s)) selon les directives de la Banque Mondiale.

La sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	50
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	30
Expériences générales du consultant	20
Total	100

Un Procès Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Lu et accepté par

Le Directeur

Tunis

Tunis